

L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France

49 indicateurs



publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eedr/8/

Version
numérique
interactive



Ministère de l'Éducation
nationale, de l'Enseignement
supérieur et de la Recherche
Direction générale de
l'enseignement supérieur et
de l'insertion professionnelle
Direction générale de la
recherche et de l'innovation
Service de la coordination des
stratégies de l'enseignement
supérieur et de la recherche
Sous-direction des
systèmes d'information et
des études statistiques
1 rue Descartes
75231 Paris cedex 05

Directrice de la publication
Isabelle Kabla-Langlois

Rédacteur en chef
Emmanuel Weisenburger

Auteurs

Feres Belghith
Marc Bideault
Julien Calmand
Joëlle Chazal
Fabienne Corre
Jean-Pierre Dalous
Laurence Dauphin
Catherine David
Aurélie Demongeot
Christophe Dixte
Laurent Fauvet
Odile Ferry
Samuel Fouquet
Zoé Friant
Joëlle Grille
Christophe Jagers
Martine Jeljou
Aline Landreau-Masaro
Frédéric Laurent
Françoise Laville
Béatrice Le Rhun

Isabelle Maetz
Boris Ménard
Stéphane Montenache
Virginie Mora
Claudette-Vincent Nisslé
Sylvaine Péan
Laurent Perrain
Danielle Prouteau
Justin Quemener
Chris Roth
Marguerite Rudolf
Frédérique Sachwald
Marie-Laure Taillibert
Anna Testas
Fanny Thomas
Odile Wolber

Maquettiste (version papier)
Corinne Jadas

Impression
Ovation

The background features a dark blue gradient with several overlapping, semi-transparent circles of varying shades. Scattered throughout the scene are numerous small, light-colored geometric shapes, including squares and circles, in shades of yellow, purple, and white, creating a starry or abstract pattern.

L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France

Sommaire

enseignement supérieur

01	p 12	la dépense d'éducation pour l'enseignement supérieur
02	p 14	la dépense pour l'enseignement supérieur dans les pays de l'OCDE
03	p 16	l'aide sociale aux étudiants
04	p 18	les personnels enseignants de l'enseignement supérieur public sous tutelle du MENESR
05	p 20	les personnels non-enseignants de l'enseignement supérieur sous tutelle du MENESR
06	p 22	qualification et recrutement des enseignants-chercheurs
07	p 24	le baccalauréat et les bacheliers
08	p 26	les évolutions de l'enseignement supérieur depuis 50 ans : croissance et diversification
09	p 28	l'accès à l'enseignement supérieur
10	p 30	le profil des nouveaux bacheliers entrant dans les principales filières du supérieur
11	p 32	les étudiants en formation dans l'enseignement supérieur
12	p 34	l'apprentissage dans le supérieur
13	p 36	les étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur
14	p 38	la vie étudiante : la santé des étudiants
15	p 40	la vie étudiante : logement, indépendance et niveau de vie
16	p 42	parcours et réussite des étudiants entrés par les filières STS, IUT et CPGE
17	p 44	les parcours et la réussite en Licence, Licence professionnelle et Master
18	p 46	la formation continue dans l'enseignement supérieur
19	p 48	le niveau d'études de la population et des jeunes
20	p 50	le niveau d'études selon le milieu social
21	p 52	l'insertion professionnelle des diplômés de l'université (Master, DUT, LP)
22	p 54	le début de carrière des jeunes sortant de l'enseignement supérieur
23	p 56	reprise d'études et insertion
24	p 58	les étudiants handicapés dans l'enseignement supérieur
25	p 60	la parité dans l'enseignement supérieur

recherche

26	p 62	l'effort de recherche et développement en France
27	p 64	les dépenses intérieures de recherche et développement
28	p 66	la recherche et développement par catégorie d'entreprises
29	p 68	les dépenses de recherche des principaux organismes publics
30	p 70	le financement des activités de recherche et développement de la recherche publique
31	p 72	le crédit d'impôt recherche, dispositif de soutien à la R&D des entreprises
32	p 74	le financement de la R&T par les collectivités territoriales
33	p 76	les objectifs socio-économiques des crédits budgétaires consacrés à la recherche
34	p 78	le financement et l'exécution de la R&D en France et dans les entreprises
35	p 80	les moyens humains de la recherche et développement
36	p 82	la parité dans la recherche
37	p 84	les chercheurs en entreprise
38	p 86	le doctorat et les docteurs
39	p 88	l'insertion à trois ans des docteurs diplômés en 2010
40	p 90	les Jeunes Entreprises Innovantes
41	p 92	la R&D en biotechnologie dans les entreprises
42	p 94	la R&D en nouveaux matériaux et en nanotechnologies dans les entreprises
43	p 96	la recherche en environnement
44	p 98	innovation technologique et recherche publique
45	p 100	la place de la France dans le 7 ^e PCRDT
46	p 102	les publications scientifiques de la France
47	p 104	le positionnement de la France dans le monde par ses publications scientifiques
48	p 106	la production technologique de la France mesurée par les demandes de brevet auprès de l'Office européen des brevets
49	p 108	la production technologique de la France mesurée par les brevets de l'Office américain des brevets

En 2012-2013, 135 400 des 438 100 apprentis suivaient une formation de l'enseignement supérieur (soit 30,9 % des apprentis). Le nombre d'apprentis y a progressé de 92 % depuis 2005 et de plus de 10 % sur la dernière année. Quel que soit le diplôme préparé, le recrutement des apprentis se fait principalement dans la voie scolaire et reste majoritairement masculin.



eesr.fr/8/ES/12

À partir de 1987, l'apprentissage dans l'enseignement supérieur devient possible. Alors qu'il était jusqu'alors cantonné aux seuls CAP, la réforme Seguin l'ouvre à tous les niveaux de formation. Mais ce n'est qu'à partir de 1995 qu'il se développe vraiment.

Entre les rentrées 1995 et 2000, le nombre d'apprentis de niveaux III (préparation d'un diplôme bac + 2), II et I (préparation d'un diplôme de 2e, 3e cycle ou grande école) passe de 20 050 à 51 200 (tableau 01). À partir de 2005, la croissance s'accélère avec l'apparition de la Licence professionnelle et du Master. Entre 2005 et 2012, le nombre d'apprentis dans le supérieur croît de 91,6 %. Cette croissance porte à elle seule la progression des effectifs totaux d'apprentis. En 2012-2013, près d'un apprenti sur trois suit une formation dans le supérieur. Le nombre d'apprentis dans le supérieur atteint 135 400 à la rentrée 2012 : cela correspond à 2,1 % des jeunes âgés de 18 à 25 ans. Le poids de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur est de 5,5 %.

La croissance est restée marquée entre 2011-2012 et 2012-2013 (+ 10,2 %), notamment pour les diplômes de Master (+ 13,2 %) et d'ingénieur (+ 12,6 %).

Le niveau III représente 55,3 % des apprentis du supérieur, le niveau II, 16,5 %, et le niveau I, 28,2 % (graphique 02). Près d'un apprenti de l'enseignement supérieur sur deux (45,6 %) prépare un BTS, un apprenti sur dix un diplôme d'ingénieur (11,7 %) ou une licence (10,7 %). Les autres se répartissent entre le Master, le DUT et les diplômes des écoles de commerce.

L'apprentissage dans l'enseignement supérieur, comme l'apprentissage en général, concerne essentiellement les garçons mais la part des filles (39,2 %) y

est plus importante que pour l'ensemble de l'apprentissage (32,2 %). Celle-ci est particulièrement élevée pour les Masters (54,2 %) et Licences (43,8 %), diplômes davantage tournés vers le domaine des services (respectivement 76,9 % et 64,3 %) et plus faible pour le diplôme d'ingénieur plus orienté vers le domaine de la production (16,7 %) (graphique 03). L'âge moyen des apprentis de l'enseignement supérieur est de 21,4 ans. En 2012-13, plus de la moitié des apprentis de 1^{re} année de formation dans l'enseignement supérieur vient d'une formation sous statut scolaire (51,2 %). Seulement 23,2 % d'entre eux étaient déjà apprenti l'année précédente et 25,6 % avaient une autre situation (contrat de professionnalisation, emploi, chômage ou situation inconnue). En 1^{re} année de BTS, 48,9 % des apprentis étaient l'année précédente en terminale générale, technologique ou professionnelle sous statut scolaire, et 20,7 % suivaient déjà une formation en apprentissage (graphique 04). Les apprentis préparant une Licence viennent majoritairement d'une formation sous statut scolaire (54,4 %), principalement d'un BTS ou d'un DUT (respectivement 30,6 % et 19,8 %) tandis qu'un jeune sur quatre était déjà apprenti. Les diplômés d'ingénieur recrutent également majoritairement des jeunes venant de la voie scolaire (54,0 %) et essentiellement des DUT (29,2 %) ; la part des jeunes déjà apprentis l'année précédente étant de 23,7 %.

La part de l'enseignement supérieur dans l'apprentissage varie fortement selon les régions. En Île-de-France, 53,0 % des apprentis suivent une formation dans l'enseignement supérieur, 30 à 33 % en région Rhône-Alpes, Alsace, Guyane et Nord-Pas-de-Calais, contre 17 à 20 % en Auvergne, Basse-Normandie, Bourgogne et Limousin.

Les **apprentis** sont théoriquement des jeunes âgés de 16 à 25 ans qui préparent un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique (ou un titre) dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier, associant une formation en entreprise (sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage) et des enseignements dispensés dans un centre de formation d'apprentis. Des dérogations sur la limite d'âge sont possibles, en cas d'enchaînement de formations en apprentissage, de reprise d'un commerce et également pour les personnes reconnues en tant que travailleurs handicapés.

Les **Centres de formation d'apprentis** (CFA) sont des établissements d'enseignement dispensant une formation générale, technologique et pratique qui doit compléter la formation reçue en entreprise et s'articuler avec elle. La tutelle pédagogique est en général exercée par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ou par le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt. Ils sont créés pour la plupart par des conventions passées entre les régions et des organismes, pour une durée de cinq ans renouvelable. Les CFA peuvent être distingués selon les types d'organismes qui les gèrent : municipalités, chambres de commerce et d'industrie, chambres de métiers et de l'artisanat, organismes privés, établissements publics d'enseignement.

Source : MENESR-DEPP, SIFA (système d'information sur la formation des apprentis) (Situation au 31 décembre de l'année scolaire).

Champ : France métropolitaine + DOM.

01 Évolution des effectifs d'apprentis préparant un diplôme d'enseignement supérieur

France métropolitaine + DOM

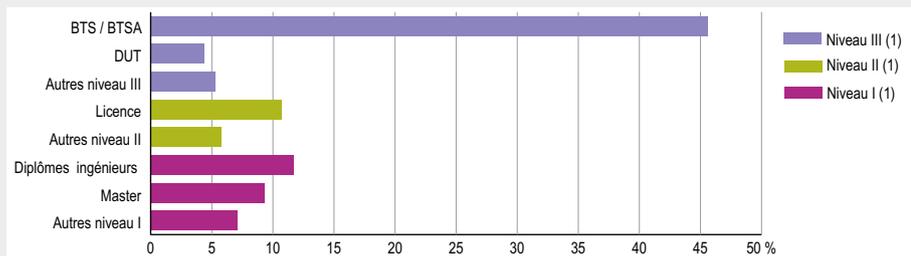
	1995-96	2000-01	2005-06	2007-08	2008-09	2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	Part des femmes en 2012-13 (en %)	Évolution 2005-12 (en %)
BTS / BTSA	12 539	27 800	35 345	45 000	47 249	48 093	49 965	55 136	61 769	36,6	+ 74,8
DUT	2 067	4 285	4 717	5 552	5 795	5 390	5 548	5 731	5 887	38,6	+ 24,8
Autres niveau III	667	3 468	4 171	5 025	5 528	6 049	6 561	6 326	7 212	55,3	+ 72,9
Total niveau III (1)	15 273	35 553	44 233	55 577	58 572	59 532	62 074	67 193	74 868	38,5	+ 69,3
Licence	56	692	5 392	8 580	9 983	10 663	11 943	13 515	14 522	43,8	+ 169,3
Maîtrise	577	1 837	1 489	339	-	-	-	-	-	-	-
Autres niveau II	2 196	6 919	8 182	8 279	6 038	6 724	7 246	8 247	7 799	48,4	- 4,7
Total niveau II (1)	2 829	9 448	15 063	17 198	16 021	17 387	19 189	21 762	22 321	45,4	+ 48,2
Diplômes ingénieurs	1 734	4 644	7 153	9 147	10 279	11 489	12 706	14 083	15 856	16,7	+ 121,7
DESS	193	1 162	411	-	-	-	-	-	-	-	-
Master	-	-	2 999	5 992	7 023	8 083	9 522	11 194	12 676	54,2	+ 322,7
Autres niveau I	21	379	778	2 201	5 626	6 584	7 914	8 654	9 650	47,7	+ 1 140,4
Total niveau I (1)	1 948	6 185	11 341	17 340	22 928	26 156	30 142	33 931	38 182	37	+ 236,7
Total	20 050	51 186	70 637	90 115	97 521	103 075	111 405	122 886	135 371	39,2	+ 91,6

(1) Voir nomenclature des niveaux en annexe.

Source : MENESR-DEPP, SIFA.

02 Répartition par formation des effectifs d'apprentis préparant un diplôme de l'enseignement supérieur en 2012-2013 (en %)

France métropolitaine + DOM

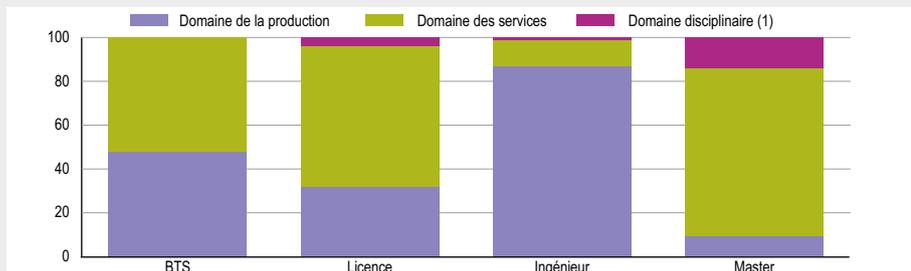


(1) Voir nomenclature des niveaux en annexe.

Source : MENESR-DEPP, SIFA.

03 Part des catégories de spécialité selon le diplôme préparé en 2012-2013 (en %)

France métropolitaine + DOM



(1) Diplômes comprenant des enseignements généraux notamment en mathématiques, sciences, sciences humaines, droits, lettre et arts.

Source : MENESR-DEPP, SIFA.

04 Origine des apprentis en 2012-2013 (en %)

France métropolitaine + DOM

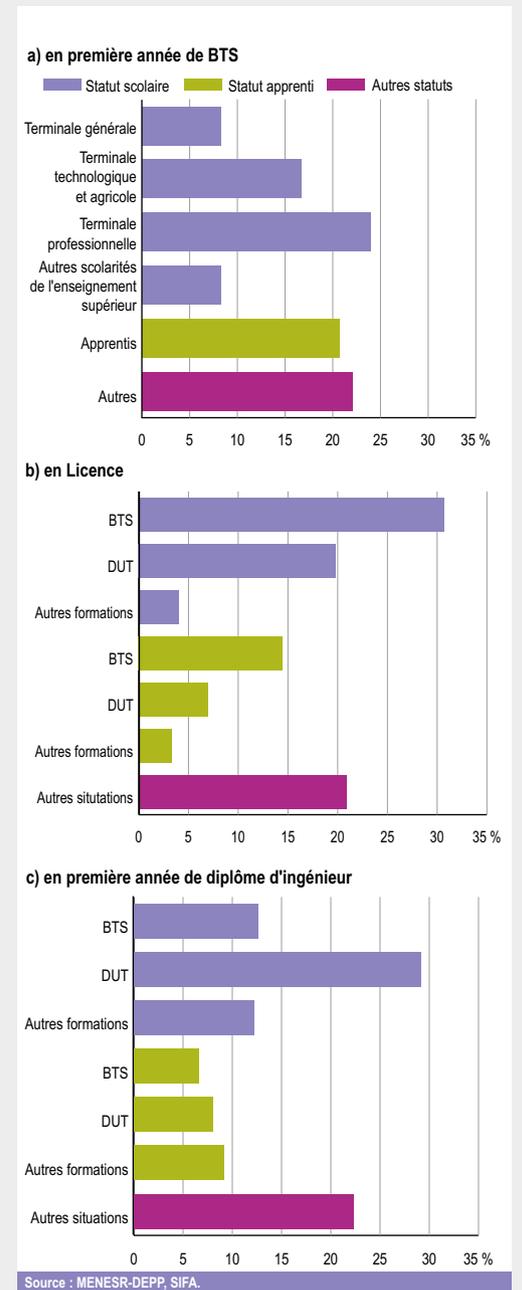


table des sigles et abréviations

ACOSS : Agence centrale des organismes de sécurité sociale.	CNES : Centre national d'étude spatiale.
ADEME : Agence pour l'environnement et la maîtrise de l'énergie.	CNRS : Centre national de la recherche scientifique.
AES : [Filière] Administrative économique et sociale.	CNU : Conseil national des universités.
ALS : Allocation de logement à caractère social.	COM : Collectivités d'outre-mer.
ANDRA : Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs.	CPER : Contrat de projet État-Région.
ANR : Agence nationale de la recherche.	CPES : Classe préparatoire aux études supérieures.
ANRS : Agence nationale de recherche sur le SIDA et les hépatites virales.	CPGE : Classe préparatoire aux grandes écoles.
APL : Aide personnalisée au logement.	CROUS : Centre régional des œuvres universitaires et scolaires.
ASU : Administration scolaire et universitaire.	CSTB : Centre scientifique et technique du bâtiment.
ATER : Attaché temporaire d'enseignement et de recherche.	CTRS : Centre thématique de recherche et de soin.
ATSS : [Personnels] Administratifs, techniques, de service, de santé et sociaux.	CUFR : Centre universitaire de formation et de recherche.
AUAU : Allocation unique d'aide d'urgence.	DAEU : Diplôme d'accès aux études universitaires.
BCS : Bourses sur critères sociaux.	DCG : Diplôme de comptabilité et gestion (ex-DPECF).
BEP : Brevet d'études professionnelles.	DEA : Diplôme d'études approfondies.
BRGM : Bureau de recherches géologiques et minières.	DEG : Droit, économie, gestion.
BTS : Brevet de technicien supérieur.	DERD : Dépense extérieure de recherche et développement.
BTS : Brevet de technicien supérieur agricole.	DERDE : Dépense extérieure de recherche et développement des entreprises.
CAP : Certificat d'aptitude professionnelle.	DESCF : Diplôme d'études supérieures comptables et financières.
CBPRD : Crédits budgétaires publics de R&D.	DEPP : Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance.
CEA : Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives.	DESS : Diplôme d'études supérieures spécialisées.
CEPA : Classification des activités et dépenses de protection de l'environnement.	DEUG : Diplôme d'études universitaires générales.
Céreq : Centre d'études et de recherches sur l'emploi et les qualifications.	DEUST : Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques.
CFA : Centre de formation d'apprentis.	DGCL : Direction générale des collectivités locales.
CHU : Centre hospitalier universitaire.	DGESIP : Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle.
CIFRE : Convention industrielle de formation par la recherche.	DGESCO : Direction générale de l'enseignement scolaire.
CIR : Crédit d'impôt recherche.	DGFIP : Direction générale des finances publiques.
CIRAD : Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement.	DGRH : Direction générale des ressources humaines.
CITE : Classification internationale type des enseignements (UNESCO).	DGRI : Direction générale de la recherche et de l'innovation.
CLCC : Centre de lutte contre cancer.	DIE : Dépense intérieure d'éducation.
CNAF : Caisse nationale d'allocations familiales.	DIEO : [Personnels de] Direction, d'inspection, d'éducation et d'orientation.
CNAM : Conservatoire national des arts et métiers.	DIRD : Dépense intérieure de recherche et développement.
	DIRDA : Dépense intérieure de recherche et développement des administrations.

DIRDE : Dépense intérieure de recherche et développement des entreprises.

DNB : Diplôme national du brevet.

DNRD : Dépense nationale de recherche et développement.

DNRDA : Dépense nationale de recherche et développement des administrations.

DNRDE : Dépense nationale de recherche et développement des entreprises.

DNTS : Diplôme national de technologie spécialisée.

DOM : Département d'outre-mer.

DRT : Diplôme de recherche technologique.

DSCG : Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion.

DUT : Diplôme universitaire de technologie.

ENS : École normale supérieure.

EPA : Établissement public à caractère administratif.

EPCI : Établissement public de coopération intercommunale.

EPSCP : Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel.

EPIC : Établissement public à caractère industriel et commercial.

EPST : Établissement public à caractère scientifique et technologique.

ES : Économie et social.

ESA : Agence spatiale européenne.

ETI : Entreprises de taille intermédiaire.

ETP : Équivalent temps plein.

EUMETSAT : Organisation européenne pour l'exploitation des satellites météorologiques.

FNAU : Fond national d'aide d'urgence.

FSDIE : Fond de solidarité et de développement des initiatives étudiantes.

HDR : Habilitation à diriger des recherches.

HCRES : Haut conseil à l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

IAE : Institut d'administration des entreprises.

IEP : Institut d'études politiques.

IFREMER : Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer.

IFSTTAR : Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux.

IFSI : Institut de formation en soins infirmiers.

INALCO : Institut national des langues et civilisations orientales.

INCA : Institut national du cancer.

INED : Institut national d'études démographiques.

INERIS : Institut national de l'environnement industriel et des risques.

INP : Institut national polytechnique.

INPI : Institut national de la propriété intellectuelle.

INRA : Institut national de la recherche agronomique.

INRIA : Institut national de recherche en informatique et en automatique.

Insee : Institut national de la statistique et des études économiques.

INSERM : Institut national de la santé et de la recherche médicale.

IPEV : Institut polaire français Paul Émile Victor.

IRD : Institut de recherche pour le développement.

IRSN : Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire.

IRSTEA : Institut de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture.

ISBL : Institution sans but lucratif.

ITER : International Thermonuclear Experimental Reactor.

ITRF : Ingénieurs techniques de recherche et formation.

IUFM : Institut universitaire de formation des maîtres.

IUP : Institut universitaire professionnalisé.

IUT : Institut universitaire de technologie.

JEI : Jeune entreprise innovante.

L : Littéraire.

LEBM : Laboratoire Européen de Biologie Moléculaire.

LFI : loi de finance initiale.

LLA : Lettres, langues, arts.

LMD : Licence, master, doctorat.

LNE : Laboratoire national de métrologie et d'essais.

LOLF : Loi organique relative aux lois de finances.

LP : Licence professionnelle.

LRU : Loi relative aux libertés et responsabilités des universités.

M1 : Master première année.

M2 : Master deuxième année.

table des sigles et abréviations

MAAF : Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt	d'innovation dans les transports terrestre.
MBA : Master of business and administration.	PRES : Pôle de recherche et d'enseignement supérieur.
MCF : Maître de conférences.	R&D : Recherche et développement.
Md€ : Milliard d'euros.	R&T : Recherche, développement et transfert de technologie.
M€ : Million d'euros.	RNCP : Répertoire national des certifications professionnelles.
MEDDE : Ministère de l'écologie, du Développement durable et de l'Énergie.	RTRA : Réseaux thématiques de recherche avancée.
MENESR : Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	S : Scientifique.
MIC : Micro-entreprise(s)	SHS : Sciences humaines et sociales.
MIRES : Mission interministérielle recherche et enseignement supérieur.	SIES : [Sous-direction des] Systèmes d'information et études statistiques.
MSG : Maîtrise de sciences de gestion.	SISE : Système d'information pour le suivi des étudiants.
MST : Maîtrise de sciences et techniques.	ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social (anciennement SMS).
NABS : Nomenclature pour l'analyse et la comparaison des budgets et des programmes scientifiques.	STAPS : Sciences et techniques des activités physiques et sportives.
NAF : Nomenclature d'activités française.	STG : Sciences et technologie de la gestion (anciennement STT).
nd : non disponible.	STI : Sciences et technologies industrielles.
ns : non significatif.	STIC : Sciences et technologies de l'information et de la communication.
OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques.	STS : Section de techniciens supérieurs.
OEB : Office européen des brevets.	STS [Disciplines] : Sciences-Technologies-Santé.
ONERA : Office national d'études et de recherches aérospatiales.	STT : Sciences et technologies tertiaires.
OPCA : Organisme paritaire collecteur agréé.	TOM : Territoire d'outre-mer.
OST : Observatoire des sciences et techniques.	UE : Union européenne.
OVE : Observatoire de la vie étudiante.	URSSAF : Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales.
PACA : Provence-Alpes-Côte d'Azur.	UT : Université de technologie.
PACES : Première année commune aux études de santé.	USPTO : United States Patent and Trademark Office.
PCEM : Premier cycle des études médicales.	VAE : Validation des acquis de l'expérience.
PCRDT : Programme-cadre de recherche et développement technologique.	\$PPA : Dollar mesuré en parité de pouvoir d'achat.
PCS : Professions et catégories sociales.	
PME : Petite(s) et moyenne(s) entreprise(s).	
PMI : Petite(s) et moyenne(s) industrie(s).	
PIA : Programme Investissements d'avenir.	
PIB : Produit intérieur brut.	
PR : Professeur des universités.	
PREDIT : programme interministériel de recherche et	

L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche – un site compagnon

Un site web dédié est associé à cette publication. Adapté aux mobiles, tablettes, ordinateurs portables et de bureau, il propose une exploration interactive du contenu et de nombreuses fonctionnalités pour approfondir votre analyse :

- Lexique ;
- Moteur de recherche ;
- Chiffres clés ;
- Accès aux références associées à chacune des contributions ;
- Exploration de la collection des graphiques utilisés ;
- Graphiques interactifs ;
- Exploration du contenu par auteur, institution contributrice, source utilisée ;
- Accès à l'ensemble des données sous-jacentes proposées en licence ouverte

publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/8/



L'Atlas régional des effectifs étudiants 2013-2014

L'Atlas régional des effectifs étudiants constitue un document de base pour une approche territoriale, régionale et nationale de l'enseignement supérieur en France.

Les effectifs d'étudiants sont présentés par formations, établissements et situés sur le territoire.

L'Atlas régional des effectifs étudiants permet aux différents partenaires et acteurs du système d'enseignement supérieur de disposer d'une vision exhaustive commune du paysage de l'enseignement supérieur.

15 €, juin 2015

Site internet dédié en web adaptatif

Toutes les informations de l'Atlas régional des effectifs d'étudiants vous sont proposées sur un site internet dédié, adapté aux mobiles, tablettes, ordinateurs portables et de bureau :

- graphiques dynamiques, cartographies et tableaux
- 13 ans de données
- Accès à la plateforme open data du MENESR

publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/atlas/



La plate-forme de données ouvertes sur l'enseignement supérieur et le recherche du MENESR

Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche propose un ensemble de jeux de données ouvertes sur l'enseignement supérieur et la recherche. Cette offre est fédérée au sein d'une plate-forme proposant des fonctionnalités avancées de filtrage, d'exportation sous divers formats (ouverts ou propriétaires) et un accès par API.

Ces jeux de données couvrent notamment les effectifs d'étudiants inscrits dans l'ensemble des formations d'enseignement supérieur localisés à la commune sur un historique de 13 ans, les statistiques régionalisées sur la R&D, les participations nationales au 8^e programme-cadre de recherche et développement technologique de l'Union européenne, des informations géolocalisées sur les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, les écoles doctorales, les structures de transfert, de valorisation et d'accompagnement de l'innovation financées par le MENESR.

data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/



**> Vous recherchez une publication du
ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur et de
la Recherche sur l'Enseignement
supérieur et la Recherche**

sur internet
[publication.enseignementsup-
recherche.gouv.fr](http://publication.enseignementsup-
recherche.gouv.fr)

Courriel
contact.eesr@recherche.gouv.fr

L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France

L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche constitue un état des lieux annuel et chiffré du système français, de ses évolutions, des moyens qu'il met en œuvre et de ses résultats, en le situant, chaque fois que les données le permettent, au niveau international. Chacune des 49 fiches présente sur une double page au moyen de graphiques, de tableaux et de commentaires, les dernières données de synthèse disponibles sur chaque sujet.



16 €

ISSN 1962-2546
Dépôt légal
2^e trimestre 2015
ISBN 978-2-11-139428-5



Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
DGESIP/DGRI-SIES Sous-direction des systèmes
d'information et des études statistiques
1, rue Descartes – 75231 Paris CEDEX 05